

L'OPPBTP publie un rapport d'étude sur l'exposition aux diisocyanates lors de travaux d'isolation par projection de mousse polyuréthane

Dans le cadre des travaux d'isolation par projection de mousse polyuréthane, les opérateurs sont exposés à des risques liés à la présence de diisocyanates. Soucieuses de la santé et de la sécurité de leurs collaborateurs, les entreprises concernées s'attachent à former et à sensibiliser les opérateurs à ces risques et mettent déjà en œuvre des mesures de protection. Afin d'évaluer l'efficacité de ces pratiques, l'UNECP-FFB a sollicité l'APST-BTP-RP, la FFB et l'OPPBTP pour réaliser une étude dont les conclusions sont partagées dans un rapport publié sur le site de l'OPPBTP. L'objectif final est de faire évoluer les moyens de protection collective et individuelle pour la réalisation de ce type de travaux et d'en optimiser leur utilisation, afin de protéger les opérateurs des risques, auxquels ils sont exposés et d'améliorer leurs conditions de travail.

Les diisocyanates sont classés, selon la classification harmonisée de l'Union européenne, comme sensibilisants respiratoires de catégorie 1 et comme sensibilisants cutanés de catégorie 1. L'exposition conduit à des risques de maladies respiratoires et de maladies de la peau. Pour tenir compte du contexte réglementaire qui tend à se renforcer, les professionnels, conscients de ces risques, ont souhaité, par cette étude, évaluer leurs pratiques actuelles et les faire évoluer pour améliorer la protection des travailleurs.

Ainsi, le rapport d'étude retrace les étapes d'une analyse approfondie menée sur 15 chantiers, de juillet 2022 à décembre 2023. Une phase d'observation a été suivie d'une analyse et d'une interprétation des résultats, pour aboutir à des préconisations organisationnelles et techniques permettant de prévenir les risques liés aux diisocyanates. Les principales pistes d'amélioration mises en lumière portent sur :

- ✓ Les modes opératoires d'intervention par phase de travail, y compris durant la préparation et l'organisation des travaux ;
- ✓ La formation des opérateurs ;
- ✓ Le choix, l'utilisation, l'entretien et la gestion d'EPI adaptés, tels que les combinaisons jetables, les appareils de protection respiratoire et les gants spécifiques.

